

Il va sans dire que le Canada joue un rôle relativement modeste dans le cadre de ces questions mondiales et que le pourcentage de l'ensemble du commerce canadien avec les pays en voie de développement est plutôt faible. Tout récemment, cependant, le Canada a pris d'autres mesures, par exemple en adoptant des projets de loi sur le régime préférentiel généralisé et en appuyant la création du Comité des 20, qui devrait donner aux pays en voie de développement un rôle plus important à jouer dans la réforme monétaire internationale. Nous saluons également le fait que les pays en voie de développement participent activement aux travaux préparatoires de la prochaine ronde de négociations du GATT. Ce sont là des mesures initiales, et on doit souligner qu'il faudra, au cours des prochaines années, faire face aux problèmes plus vastes des relations entre tous les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

En dernier lieu, j'aimerais attirer l'attention du Comité sur deux documents rédigés par le ministère des Affaires extérieures, à savoir "Les prévisions budgétaires du ministère des Affaires extérieures: Mode de présentation" et "La coordination des opérations à l'étranger". Ces documents sont à la disposition des membres du Comité.